



Afin de permettre une meilleure mobilité des cyclistes et leur rendre plus accessible l'espace urbain, 3 des 4 feux du territoire communal passent en mode "cédez-le-passage" pour les vélos.

Publié le 30 juin 2023





C'est un petit panneau de signalisation (illustration ci-contre) accroché au mât du feu tricolore qui change beaucoup de choses : finis les arrêts obligatoires au feu rouge pour les vélos, bienvenue dans le monde de la mobilité adaptée !

Concrètement, cette signalisation donne la possibilité aux cyclistes, à un feu de circulation, de tourner à droite ou d'aller tout droit alors que le feu est rouge tout en cédant le passage à tous les autres usagers.

Trois carrefours dotés de feux tricolores sont concernés :

→ les feux du carrefour rues d'Ypres/Foch (tourner à droite uniquement)

→ ceux du carrefour rues de la Distillerie/de Marquette/de Quesnoy (tourner à droite uniquement)

→ et ceux rue du Général Leclerc/avenue du Maire Catteau (tourner à droite en venant du centre-ville ; tout droit pour les cyclistes venant de la rue d'Ypres).

Le 4e carrefour doté de feux tricolores, sous le pont de la rocade rue d'Ypres, n'est pas concerné par cette évolution.

Pourquoi un tel dispositif ?

⇒ SÉCURITÉ ET FLUIDITÉ

Plus sûr : en dissociant le vélo du flux motorisé, il assure une bonne visibilité entre usagers et permet d'éviter ainsi certaines situations à risque, comme le risque d'accrochage d'un cycliste par un poids lourds ou une voiture qui tourne à droite.

Plus fluide : il évite des arrêts et redémarrages pénalisants. Le trajet à vélo en ville devient plus fluide et plus rapide.

Comment ça marche ?

Le cédez-le-passage cycliste est matérialisé par un panneau de signalisation accroché au mât du feu tricolore. Il autorise le cycliste à franchir le feu rouge sans marquer l'arrêt, sous réserve de céder le passage aux autres usagers, notamment aux piétons qui traversent.



CARREFOUR EN « T »

Ce panneau autorise les cyclistes à franchir le feu rouge pour continuer tout droit en cédant le passage aux autres usagers.



CARREFOUR EN « X »

Ce panneau autorise les cyclistes à franchir le feu rouge pour tourner à droite en cédant le passage aux autres usagers.



Cédez-le-passage vélos

- [Zone 30, pour le bien-être et la sécurité de tous Accès](#) [1]
- [Côté vélo Accès](#) [2]

URL de la source (modifié le 14/11/2023 - 14:38): <https://www.wambrechies.fr/actualites/la-ville-instaura-le-cede-le-passage-pour-les-velos-aux-feux-tricolores>

Liens

[1] <https://www.wambrechies.fr/actualites/zone-30-pour-le-bien-etre-et-la-securite-de-tous>

[2] <https://www.wambrechies.fr/vivre-wambrechies/se-deplacer/cote-velo>